



**SOGIREX**  
**WALTER FRANCE**

Membre indépendant de Walter France et d'Allinial Global International

## **APAJH 09**

**23 Chemin de Berdoulet  
09000 FOIX**

### **Rapport du Commissaire aux comptes sur les Comptes Annuels**

**Exercice clos le : 31 Décembre 2023**

Siège social : ZA Foix Nord - Permilhac - 09000 FOIX - Téléphone : 33 (0)5 61 02 22 22 - Fax : 33 (0)5 61 02 22 29

Autre bureau : 3, Route de Trémège – Z.A. de Gabriélat - 09100 PAMIER - Téléphone : 33 (0)5 61 60 98 70 - Fax : 33 (0)5 61 60 98 79

Autre bureau : 2 Avenue Aristide Bergès – 09200 SAINT-GIRONS – Téléphone : 33 (0) 5 61 02 97 22

E-mail : [contact@sogirex.com](mailto:contact@sogirex.com) - Site internet : [www.sogirex-walterfrance.com](http://www.sogirex-walterfrance.com)

Société à Responsabilité limitée au capital de 341 000€ - RC Foix 81 B 37- SIR 321 795 494 000 61 - TVA CEE FR 08321 795 494

Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Région de Toulouse Midi Pyrénées, Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Toulouse.

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS****EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Aux membres de l'APAJH 09

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **APAJH 09** relatifs à l'**exercice clos le 31 décembre 2023**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion*****Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » de l'annexe au présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

***Observation***

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note annexe des comptes annuels :

- L'affectation des résultats des activités sous gestion contrôlée et hors cadre d'un CPOM a un caractère provisoire dans l'attente de l'arrêté définitif par les autorités de contrôle.

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note 3 de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes annuels.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application. En particulier, nous avons apprécié les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des constructions par composants ainsi que les durées d'amortissements retenues.

**Produits de la tarification**

Au titre des produits d'exploitation, nous avons vérifié que les dotations et produits de la tarification ont été correctement transposés dans les comptes de votre Association.

**Disponibilités et Valeurs mobilières de placement**

Au titre des disponibilités et des valeurs mobilières de placement nous avons vérifiés leur correcte évaluation et comptabilisation au 31 Décembre 2023.

**Provision pour risques et charges**

Au titre des provisions pour risques et charges mentionnée en annexe des comptes annuels, nous avons vérifiés leur correcte évaluation et comptabilisation au 31 Décembre 2023.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

**Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres de l'Association**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

**Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

### **Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

**Foix, le 02 juin 2024**

**Pour SOGIREX**

**Christophe SANTIAGO**

**Commissaire Aux Comptes**

**Bilan Actif des Associations et Fondations 2020**

Groupe de dossiers : ASS - ASSO. APAJH 09 - Périodes de : 01/2023 à 12/2023

ACTIF	Brut 2023	Amortissement 2023	Net 2023	Net 2022
<b>Actifs immobilisés</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherches et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	185 085	162 544	22 541	9 143
Autres	45 741	30 737	15 005	7 400
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	542 432		542 432	542 519
Constructions	23 888 427	10 018 272	13 870 155	14 092 794
Installations techniques, matériel et outillage industriel	3 845 592	3 038 419	807 173	788 121
Autres	7 768 998	4 922 055	2 846 943	2 614 680
Immobilisations grévée de droit	43 525	43 525	0	
Immobilisations corporelles en cours	207 116		207 116	831 519
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations	2 715		2 715	2 715
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières	490 514		490 514	539 747
<b>TOTAL I</b>	<b>37 020 146</b>	<b>18 215 553</b>	<b>18 804 593</b>	<b>19 428 637</b>
Comptes de liaison				
<b>Actif circulant</b>				
<b>Stocks et en cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements	203 436		203 436	151 825
En-cours de production (biens et services)	111 829		111 829	138 536
Produits intermédiaires et finis	249 251		249 251	186 140
Marchandises	27 432		27 432	23 014
Avances et acomptes sur commandes	93 023		93 023	40 249
<b>Créances</b>				
créances clients et comptes rattachés	4 083 191	211 082	3 872 109	2 457 055
Autres	284 045		284 045	1 284 338
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Valeurs mobilières de placement	2 206 243		2 206 243	1 606 835
Disponibilités	2 775 896		2 775 896	2 920 264
Charges constatées d'avance	37 595		37 595	28 917
<b>TOTAL II</b>	<b>10 071 941</b>	<b>211 082</b>	<b>9 860 859</b>	<b>8 837 173</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)</b>	<b>107 631</b>		<b>107 631</b>	<b>115 910</b>
<b>Primes de remboursement des emprunts (IV)</b>				
<b>Ecart de conversion Actif (V)</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>47 199 717</b>	<b>18 426 635</b>	<b>28 773 082</b>	<b>28 381 720</b>

**Bilan Passif des Associations et Fondations**

Groupe de dossiers : ASS - ASSO. APAJH 09 - Périodes de : 01/2023 à 12/2023

<b>PASSIF</b>	<b>Exercice 2023</b>	<b>Exercice 2022</b>
<b>Fonds propres</b>		
Fonds propres sans droit de reprise	382 846	382 846
Première situation nette établie		
Autres fonds propres	382 846	382 846
Fonds propres avec droit de reprise	1 000	1 000
Fonds statutaires		
Autres fonds propres	1 000	1 000
Ecarts de réévaluation		
Réserves	14 240 290	13 858 447
<i>Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	11 015 199	10 457 717
Excédents et Réserves affectés à l'investissement	4 638 473	4 274 517
Réserve de trésorerie	168 548	168 548
Réserve de compensation des déficits et charges d'amortissements	6 208 179	6 014 653
<i>Dont autres réserves</i>	3 225 091	3 400 730
Report à nouveau	-4 508 435	-3 096 505
<i>Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	-1 015 980	-587 018
<i>Dont reprise résultats antérieurs</i>		
Exédent ou déficit de l'exercice	749 091	-1 030 087
<i>Dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	911 312	-480 856
Subventions d'investissement	1 512 247	1 453 965
Provision règlementées	862 032	815 344
<b>TOTAL I</b>	<b>13 239 071</b>	<b>12 385 011</b>
<b>Fonds dédiés</b>		
Sur subventions de fonctionnement	287 005	199 245
Sur investissement	149 511	161 484
<b>TOTAL III</b>	<b>436 516</b>	<b>360 729</b>
<b>Provisions</b>		
Provisions pour risques	222 856	376 958
Provisions pour charges	1 637 518	1 657 308
<b>TOTAL II</b>	<b>1 860 374</b>	<b>2 034 266</b>
<b>Dettes</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	8 868 386	9 354 263
Emprunts et dettes financières divers	1 079	510
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 225 917	1 615 753
Dettes fiscales et sociales	3 023 107	2 519 988
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	25 109	32 607
Autres dettes	91 978	64 491
Produits constatés d'avance	1 546	14 102
<b>TOTAL IV</b>	<b>13 237 122</b>	<b>13 601 714</b>
Ecart de conversion Passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>28 773 082</b>	<b>28 381 720</b>
<b>Engagements donnés</b>		
1. Dont à plus d'un an		1 534 505
Dont à moins d'un an		
2. Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
3. Dont emprunts participatifs		

**COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/2023 au 12/2023**

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	4 503	5 072
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	1 269 912	1 100 400
Ventes de prestations de service	1 419 142	1 416 662
<i>Dont ventes de prestations relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>		
Production stockée	36 404	-68 042
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	20 685 003	19 308 419
<i>Dont contribution financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>		
Subventions d'exploitation	2 054 979	1 940 707
Ressources liées à la générosité du public		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	755 015	445 863
Utilisations des fonds dédiés	135 113	41 789
Autres produits	1 587 796	1 367 844
<b>Total I</b>	<b>27 947 867</b>	<b>25 558 713</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	144 309	117 312
Variation de stock	-4 418	-9 033
Autres achats et charges externes	8 619 926	8 909 315
Aides financières	1 000	3 000
Impôts, taxes et versements assimilés	1 213 025	1 158 686
Salaires et traitements	11 142 031	10 134 632
Charges sociales	4 139 921	4 036 169
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 670 848	1 490 996
Dotations aux provisions	263 085	219 353
Reports en fonds dédiés	210 899	303 729
Autres charges	99 707	80 228
<b>Total II</b>	<b>27 500 335</b>	<b>26 444 387</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>447 532</b>	<b>-885 673</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	27 900	6 316
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	18 576	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	15 833	9 380
<b>Total III</b>	<b>62 309</b>	<b>15 696</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		15 817
Intérêts et charges assimilées	180 615	205 844
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total IV</b>	<b>180 615</b>	<b>221 661</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>-118 306</b>	<b>-205 965</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>329 227</b>	<b>-1 091 638</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		3 307
Sur opérations en capital	708 859	195 876
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		7 595
<b>Total V</b>	<b>708 859</b>	<b>206 778</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	540	250
Sur opérations en capital	232 508	134 836
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	46 972	10 141
<b>Total VI</b>	<b>280 020</b>	<b>145 227</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>428 839</b>	<b>61 551</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (V)		
Engagements à réaliser sur ressources affectées (VI)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	8 975	
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>28 719 036</b>	<b>25 781 188</b>
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>27 969 945</b>	<b>26 811 275</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>749 091</b>	<b>-1 030 087</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	7 629	3 063
<b>TOTAL</b>		
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>		

# ANNEXE

## 1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'APAJH (Association pour Adultes et Jeunes Handicapés), Association laïque à but non lucratif, fonde son action sur l'absolu respect de la personne humaine.

Elle entend promouvoir la dignité et la citoyenneté des personnes en situation de handicap, œuvrer pour leur épanouissement individuel et leur meilleure intégration à toute forme de la vie sociale.

L'APAJH œuvre depuis plus de 50 ans avec et pour les personnes en situation de handicap, tant dans le domaine de l'école, de la formation professionnelle, du travail, des loisirs. Elle vise à la pleine appartenance de tous à la société commune.

LES VALEURS DE L'APAJH :

**Solidarité** : le caractère universel du handicap en fait collectivement l'affaire de la société toute entière et individuellement l'affaire de tout homme et toute femme ;

**Laïcité** : valeur centrale de l'APAJH, elle est reconnaissance du caractère universel et positif de la différence dans toute la réalité humaine et sociale. Elle est aussi défense du droit de l'individu, garantie de la liberté de la conscience individuelle. Plus que des espaces tolérants, les établissements et services de l'APAJH sont des espaces de neutralité.

**Citoyenneté** : le combat pour la pleine citoyenneté de la personne en situation de handicap constitue une défense et une application des valeurs de la République, dont la devise, rapportée au handicap, prend un relief singulier.

## 2. PERIMETRE

L'APAJH 09 accueille environ 250 personnes en établissement et suit 1950 personnes.

L'APAJH 09 gère 17 établissements et services :

- Etablissements sous gestions contrôlée :

### Secteur Enfance

IME, ITEP, SESSAD, CISELL

### Secteur Grande Dépendance

FAM Carla Bayle, FAM de Saint Girons, UTHAA

### Secteur Vie sociale

SAPSH, Foyer d'Hébergement de Montégut Plantaurel, Foyer d'Hébergement de Saint Girons, Foyer Occupationnel du Montcalm

### Secteur Vie Professionnelle

ESAT unique, OPS Cap Emploi, Prestations d'Appui Spécifique

### Autres secteurs

Service Mandataire à la Protection des Majeurs

- Etablissements sous gestions libre :

Siège, Logements Raspaud, Formation La Bastide de Sérrou, Terroirs du Plantaurel, Entreprise Adaptée, Jardins du Terroir

## 3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été présentés conformément au Tome 1 de l'instruction M22 qui s'applique dorénavant au ESMS privés, et - au règlement ANC 2014-03 du 05 juin 2014 applicables aux exercices clos au 31/12/2020 relatif au modalités d'établissement des comptes annuels des Associations et Fondations.

- et des règlements du comité de la réglementation comptable CRC,
- du règlement comptable n°2018-06 de CRC relatif au PCG
- du règlement ANC 2019-04 relatif aux organismes gérants des organismes sociaux et médico sociaux
- des dispositions du code de commerce (articles L123-12 à L123-28).

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
- Présentation différente du compte de résultat (en tableau au lieu de liste)

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire, pour les bâtiments nous appliquons le principe des amortissements par composants en fonction de la durée de vie prévue.
- Créances : les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable
- Stocks : ils sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Le dernier prix d'achat connu est retenu sauf écart significatif.
- Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production ou au prix de vente moins une décôte .

#### 4. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

- Conformément à la loi n° 2005-157 du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux, nous avons bénéficié de l'exonération des cotisations patronales de Sécurité sociale et de F.n.a.l.
- En avril 2023, les statuts de l'association ont été modifiés pour intégrer l'activité agricole afin de continuer à percevoir les aides PAC.
- En juin 2023, l'association a signé le CPOM avec l'ARS pour les établissements de l'ESAT et de l'enfance, le CPOM est retroactif au 1er janvier 2023.
- En juillet 2023, l'association a obtenu un soutien financier de la phase de généralisation 2023 du programme "ESMS numérique" par l'ARS pour 283 000€.
- En novembre 2023, ouverture du nouveau service Communauté 360 dont l'APAJH est porteur (co-porteurs ADAPEI, PEP, EPMS, ADES).
- En mai 2024, l'association a commencé les négociations CPOM avec l'ARS pour les établissements FAM Soins pour 2024-2025. L'objectif étant la signature du CPOM au 30 juin 2024.
- L'association a également versé à ses salariés 143 970 € de Prime de Partage de la Valeur.
- Nous avons bénéficié de Crédits Non Reconductibles à hauteur de 657 300 € relatifs en grande partie à l'acquisition de matériel, formation,... et surcoûts COVID versés par l'ARS.
- Dans le cadre du CPOM 2021-2025 signé avec le CD 09, suite à une validation tacite entre les parties, les excédents des Foyers (EANM de Montégut, Foyer Occupationnel du Montcalm, Foyer d'Hébergement de St Girons), viennent en compensation des déficits du SAPSH. Ce transfert de résultat est comptabilisé en compte 11501 "Affectation croisée des résultats"

#### 5. CHANGEMENT DE METHODES COMPTABLES

Il n'y a pas de changement de méthode comptable sur l'exercice 2023.

## 6. NOTES SUR LE BILAN

### TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Situation et mouvements	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Acquisitions	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
<b>Rubriques</b>				
Immobilisations incorporelles	201 289	30 665	1 127	230 827
Immobilisations corporelles	35 621 009	1 056 846	381 765	36 296 090
Immobilisations financières	542 462	1 593	50 826	493 229
<b>TOTAL</b>	<b>36 364 760</b>	<b>1 089 104</b>	<b>433 718</b>	<b>37 020 145</b>

### TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Situation et mouvements	Amortissements à l'ouverture de l'exercice	Dotations	Diminutions	Amortissements à la clôture de l'exercice
<b>Rubriques</b>				
Immobilisations incorporelles	184 746	9 661	1 127	193 281
Immobilisations corporelles	16 751 375	1 604 293	333 396	18 022 272
Immobilisations financières	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>16 936 122</b>	<b>1 613 954</b>	<b>334 523</b>	<b>18 215 553</b>

Taux d'amortissement moyen: 49%

durée moyenne d'amortissement : 25 ans

Les amortissements sont calculés en fonction de leur durée normale d'utilisation :

- Logiciels : 3 ans
- Constructions : 30 à 40 ans
- Agencement des constructions : 10 à 20 ans
- Matériel de transport : 5 à 7 ans
- Mobilier : 5 à 10 ans
- Matériel : 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans

### TABLEAU DES PROVISIONS ET RESERVES

Voir état joint

### TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Actions	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice ( 7894 ) B	Engagement à réaliser ( 6894 ) C	Fonds restants à engager D= A-B+C
ESAT Vie Professionnelle	161 484	11 974	16 500	166 011
UTHAA	12 724	-	7 868	20 592
FAM St Girons	44 767	3 805	2 500	43 462
SESSAD	141 753	119 334	91 616	114 035
SAPSH	-	-	92 415	92 415
<b>TOTAL</b>	<b>360 729</b>	<b>135 113</b>	<b>210 899</b>	<b>436 516</b>

### TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	Montant global avec règlements ANC n°2018-06 et 2019-04			
	A	B	C	D= A-B+C
	€	€	€	€
Fonds associatifs sans droit de reprise	382 846	-	-	382 846
Fonds associatifs avec droit de reprise	1 000	-	-	1 000
Réserves	13 858 448	983 064	601 221	14 240 290
Report à nouveau	-3 096 505	454 717	1 866 646	-4 508 435
<i>Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	-587 019	317 013	745 974	-1 015 979
Résultat comptable de l'exercice	-1 030 087	1 779 178	-	749 091
<i>Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	-	-	-	-
Subv.d'investissemnt non renouvelable	1 453 965	165 314	107 033	1 512 246
Provisions réglementées	257 907	-	-	257 907
Différence / réalisation d'actif	557 438	46 972	285	604 125
Autres provisions (investissement)	-	-	-	-
Droits des propriétaires (commodat)	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>12 385 011</b>	<b>3 429 245</b>	<b>2 575 185</b>	<b>13 239 071</b>

**EXPLICATIF DU RAN**

Nature du report à nouveau	Débit	Crédit
<u>Report à nouveau d'activités encadrées en attente d'affectation</u>	2 082 288	1 066 309
Dont : Excédent affecté à des mesures d'exploitation		293 113
Report à nouveau gestion contrôlée application règlement ANC 2018-06 (1)		
Solde	1 015 979	
<u>Report à nouveau sur gestion libre</u>	4 642 161	1 149 706
dont : - Report à nouveau application règlement ANC 2018-06 (1)		641 857
- Dépenses rejetées cumulées	260 843	
- Provision congés payés		
Solde	3 492 455	
<b>SOLDE</b>	<b>4 508 435</b>	

(1) L'application du nouveau règlement comptable n°2018-06 relatifs aux dons, loegs et subventions d'investissements a été affecté sur des comptes de reports à nouveaux sur gestion propre et gestion contrôlée selon la nature de l'établissement concerné.

**TABLEAU DU RESULTAT EFFECTIF GLOBAL DE L'ENTITE**

Tableau de détermination du résultat effectif global de l'entité	2023	2022
RESULTAT COMPTABLE	749 091	-1 030 087
Reprise du résultat antérieur		-5 591
<b>EXCEDENT OU DEFICIT EFFECTIF GLOBAL</b>	<b>749 091</b>	<b>-1 035 678</b>
dont résultat effectif sur gestion libre	-162 222	-377 104
dont résultat effectif sur gestion contrôlée	911 313	-658 574

A la clôture de l'exercice, les éléments de résultats, reports et réserves qui n'ont pas encore fait l'objet d'une notification d'affectation de la part de l'autorité de tarification sont les suivants :

RESULTAT SOUS CONTRÔLE DE TIERS FINANCEURS	2023
Résultats en attente de reprise	1 885 261

## 7. ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Créances (a)	Montant brut	Liquidités de l'actif		Dettes (a)	Montant brut	Dettes d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an			Échéances moins 1 an	Échéances à plus 1 an	Échéances à plus 5 ans
Créances actif immobilisé	493 229		493 229	Empr. Obliga. Convert.				
Créances rattachés à des participations	2 715		2 715	Autres emp. obligataires	8 868 386	683 626	2 490 703	5 694 056
Prêts (1)				Emp.(2) et dettes auprès des établi. de crédit dont:				
Autres	490 514		539 747	- à 2 ans maxi à l'origine				
<b>Créances actif circulant</b>	<b>4 193 749</b>	<b>4 193 749</b>		- à plus 2 ans à l'origine	8 868 386			
Créances clients et comptes rattachés	3 872 109	3 872 109		Emp. dettes finan. divers	1 079	1 079		
Autres	284 045	284 045		Dettes fourn. et cptes ratta.	1 225 917	1 225 917		
Chges constatées d'avance	37 595	37 595		Dettes fiscales et sociales	3 023 107	3 023 107		
				Dettes sur immobilisations et cptes rattachés	25 109	25 109		
				Autres dettes	91 978	91 978		
				Produits constatés d'avce	1 546	1 546		
<b>TOTAL</b>	<b>4 686 978</b>	<b>4 193 749</b>	<b>493 229</b>	<b>TOTAL</b>	<b>13 237 122</b>	<b>5 052 362</b>	<b>2 490 703</b>	<b>5 694 056</b>

(1) Prêts accordés en cours d'exercice  
Prêts récupérés en cours d'exercice

Emprunts souscrits en cours d'exercice..... 804 361,56 hors incidence de renégociation des emprunts  
Emprunts remboursés en cours d'exercice..... 626 576,28

(2) Prêts et avances consentis aux associés

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commande en cours

Charges à répartir sur plusieurs exercices = 107 631 € correspond à l'étalement des charges de remboursement anticipées d'emprunt Suite à la renégociation d'un emprunt de 1975215,62€.

L'étalement se fera sur la durée de remboursement du nouvel emprunt soit 15 ans.

## 8. INFORMATIONS CONCERNANT LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Déplacements administrateurs.....	1 846 euros
<b>Bénévolat</b>	
Participation des administrateurs et des adhérents à diverses commissions.....	7 629 euros
<b>Montant des plus values sur placements de Trésorerie.....</b>	<b>43 733 euros</b>
Caisse d'Epargne Midi-Pyrénées	
Crédit Agricole Sud Méditerranées	
Crédit Mutuel	
Malakoff Mederic	
<b>Effectif en ETP au 31/12/2023.....</b>	<b>292,53 ETP</b>
Nombre ETP CDD + CDI au 31/12/23.....	292,53
<b>Montant des honoraires du Commissaire aux comptes.....</b>	<b>34 133 euros</b>
Honoraires commissariat aux comptes exercice 2023.....	34 133
<b>Montant des autres honoraires .....</b>	<b>14 497 euros</b>
honoraires divers	
honoraires avocats	8 593
Honoraires de l'Expertise demandée par le Comite d'Entreprise	5 904

## 9. MODALITES DE CALCUL DE LA PROVISION RETRAITE

**Montant de la provision retraite au 31/12/2023** **1 620 423 euros**  
Effectif concerné 320 personnes

Calcul actuariel établis à partir du logiciel de paie Alfa GRH intégrant les paramètres suivants :

- un taux d'évolution annuel des salaires de 1 %
- un taux monétaire de 1,5 %
- un taux de charges patronales de 54 %
- un taux de taxe sur les salaires de 8 %
- la table de mortalité INED 2016-2018

et en tenant compte :

- de la date d'entrée dans l'association du salarié
- de la date d'entrée dans la convention collective 1966 du salarié
- de l'année de départ à la retraite du salarié
- de l'ancienneté retenue du salarié
- du salaire annuel du salarié

et ce conformément à l'article 18 Titre III de la convention collective 1966

## 2. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

### Engagements donnés

<b>Nantissements sur emprunts.....</b>		<b>956 966 euros</b>
Livret Ass CEMP	369 466,00	
Titres nantis	75 000,00	
CE Emprunt obligataire	320 000,00	
DAT SG	87 500,00	
DAT CASM	105 000,00	

### Engagements reçus

	<b>Garantie du Conseil Départemental 09 sur les emprunts.....</b>	<b>3 903 867 euros</b>
FAM St Girons	Prêt contracté auprès du LCL : 2 012 426 € sur 15 ans sousc 28/10/2022	
FAM St Girons	Prêt contracté auprès de la CDC : 1 798 808 € sur 35 ans sousc 30/06/2009	
CISELL	Prêt contracté auprès de la CDC : 92 632.62 € sur 15 ans sousc 03/2016	
	<b>Caution bancaire Caisse d'Epargne Midi-Pyrénées sur les emprunts.....</b>	<b>343 163 euros</b>
UTHAA	Prêt contracté auprès de la CDC : 343 163 € sur 25 ans sousc 18/10/2002	

## TABLEAU DES PROVISIONS ET RESERVES (En Euros)

Situations et Mouvements 2023

NATURE DES PROVISIONS		MONTANT DEBUT DE L'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE	MONTANT A LA FIN DE L'EXERCICE
RESERVES	RESERVES POUR INVESTISSEMENT	4 274 517	363 955		4 638 473
	RESERVES DE TRESORERIE	168 548			168 548
	RESERVE COMPENSATION DEFICIT	4 981 605	619 108	425 583	5 175 131
	AUTRES RESERVES	4 433 777		175 639	4 258 138
	TOTAL RESERVES	13 858 447	983 064	601 221	14 240 290
PROVISIONS	PROVISIONS REGLEMENTES COUVERTURES BFR	257 907			257 907
REGLEMENTEES	DIFF SUR REALISATION D'ACTIF	557 438	46 972	285	604 125
	TOTAL I	14 673 791	1 030 036	601 506	15 102 321
PROVISIONS  POUR  RISQUES ET CHARGES	PROVISIONS POUR LITIGES	171 019	20 951	157 913	34 056
	PROVISIONS POUR AMENDES ET PENALITES				
	PROVISIONS POUR REMUNERATIONS DES PERSONNES HANDICAPES				
	PROVISIONS PR GROSSES REPARAT°	17 055			17 055
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 846 192	247 360	284 289	1 809 263
	TOTAL II	2 034 266	268 310	442 202	1 860 374
PROVISIONS  POUR DEPRECIAT°  autres que cptes financiers	SUR IMOBILISATIONS - INCORPORELLES - CORPORELLES				
	SUR STOCKS ET EN -COURS				
	SUR COMPTES CLIENTS	293 861	29 179	111 963	211 077
	AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL III	293 861	29 179	111 963	211 077
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS	15 817	2 760	15 817	2 759
	TOTAL IV	15 817	2 760	15 817	2 759
<b>TOTAL GENERAL ( I +II + III + IV )</b>		<b>17 017 735 €</b>	<b>1 330 285 €</b>	<b>1 171 489 €</b>	<b>17 176 531 €</b>
Dont	- D'exploitation		297 489	554 165	
Dotations	- Financières		2 760	15 817	
et reprises	- Exceptionnelles (1)		46 972	285	

Les autres provisions pour risque et charges sont représentées à hauteur de 1 620 453 € par des provisions d'indemnités de départ à la retraite des salariés.

Les provisions pour litige d'un montant de 34 056 € sont représentées par des litiges sociaux.